

Portrait statistique des entreprises et des salariés

Branche professionnelle du froid, conditionnement de l'air et cuisines professionnelles



Comité Paritaire de Pilotage de l'Observatoire
24 septembre 2014

Service Observatoires
AGEFOS PME
187, quai de Valmy
75010 PARIS



1.	Objectif et méthodologie.....	3
2.	Synthèse.....	8
3.	Présentation générale de la branche.....	12
4.	Caractéristiques des salariés.....	22
5.	Typologie des contrats.....	35
6.	Annexes.....	44

1 | Objectif et méthodologie

Objectif de l'étude et méthodologie

Objectif

Ce document vise à dresser un portrait statistique des entreprises et des salariés de la branche professionnelle.

Son objectif est de décrire les caractéristiques des entreprises (taille, localisation, ...) de la branche ainsi que celles des salariés de ces entreprises (âge, sexe, PCS, ...).

Méthodologie

Ce portrait statistique repose sur la base de données collectées auprès de l'INSEE dans le cadre de la DADS pour les années 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011.

Les entreprises de la branche professionnelle sont identifiées par leur IDCC (Identifiant De Convention Collective), le 1412.

Les données de la branche sont comparées à l'ensemble des secteurs d'activité, ainsi qu'au secteur de la construction.

Composition du secteur de comparaison (les 10 principaux NAF)

code NAF	Intitulé
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux
4334Z	Travaux de peinture et vitrerie
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC
4322A	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux
4120A	Construction de maisons individuelles
4333Z	Travaux de revêtement des sols et des murs
4331Z	Travaux de plâtrerie
4322B	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires
...	...

Présentation de la base de données DADS – INSEE

La DADS

« A l'origine, la Déclaration Annuelle des Données Sociales (DADS), est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés, en application du Code de la Sécurité Sociale et du Code Général des Impôts.

Depuis 2009, le champ de cette source a été étendu aux trois fonctions publiques (d'État, territoriale et hospitalière), et aux salariés des particuliers employeurs, il recouvre donc l'ensemble des salariés du secteur économique français. Les informations proviennent des exploitations statistiques des Déclarations annuelles des données sociales (DADS), des données du Système d'information sur les agents du secteur public (Siasp) et des déclarations des particuliers-employeurs.

Les dernières données disponibles portent sur 2011. »

Choix de l'indicateur « postes »

Les résultats concernent l'indicateur « postes », qui prend en compte l'ensemble des salariés ayant travaillé dans la branche sur une année donnée. Cet indicateur est plus complet que l'indicateur « salarié ».

(cf. définition page suivante)

Le secret statistique

Il se peut que certaines données ne soient pas disponibles, pour des raisons de secret statistique.

« Le secret statistique est une forme particulière du secret professionnel qui s'applique aux statisticiens publics.

Son principe général est d'apporter aux personnes qui fournissent à l'administration, ou aux personnes chargées d'une mission de service public, des informations utilisées pour l'établissement de statistiques publiques, l'assurance que ces informations ne seront pas utilisées d'une façon susceptible de leur porter tort. »

Définitions selon l'INSEE

Entreprise

« L'entreprise est représentée par une unité légale (personne physique ou morale) exerçant une activité économique. Elle réalise cette activité dans un seul ou dans plusieurs établissements. »

Établissement

« Un établissement est l'unité géographique, dans laquelle une entreprise exerce une activité économique.

Une déclaration DADS est en principe relative à l'établissement, mais il arrive exceptionnellement qu'elle porte sur plusieurs établissements d'une même entreprise (déclaration groupée). »

Poste

« Un poste correspond à un salarié dans un établissement. Un salarié qui travaille dans deux établissements correspond à deux postes. Ce salarié est donc comptabilisé deux fois. »

Cf. schéma diapositive suivante

Poste annexe ou non annexe

« Un poste est considéré dans les DADS-Grand format comme non annexe si le volume de travail associé est « suffisant ».

En 2011, si la rémunération nette est supérieure à 3 SMIC mensuels ou si le nombre d'heures salariées est supérieur à 120 et que la durée de travail est supérieure à 30 jours, on considère qu'on est en présence d'un « vrai » emploi ou poste non annexe ; a contrario, si la rémunération nette est inférieure à 3 SMIC mensuels et si la durée est inférieure à 30, on considère que le poste est annexe. Pour les valeurs intermédiaires et dans quelques cas particuliers, des calculs plus complexes permettent de déterminer si le poste est considéré comme annexe ou non. »

PCS

« La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles dite PCS a remplacé, en 1982, la CSP. Elle classe la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non). »

Schéma explicatif "poste"

Définition

Un salarié ayant travaillé durant une même année dans plusieurs établissements sera comptabilisé autant de fois que d'établissements en nombre de postes, alors qu'il ne sera comptabilisé qu'une seule fois en nombre de salariés, pour l'établissement dans lequel il a travaillé le plus longtemps.

Exemple

Un salarié travaille dans 3 établissements durant une année :



Il est comptabilisé comme suit :

1 poste et 0 salarié dans



1 poste et 1 salarié dans



1 poste et 0 salarié dans



Au total, ce salarié comptera pour 3 postes, mais seulement un salarié (dans l'établissement B).

2 | Synthèse

Cette synthèse est interactive, cliquez sur le texte en **rouge** pour accéder à la diapositive correspondante

Présentation de la branche

1 900 entreprises composaient la branche en 2011.

Il s'agit **principalement de TPE (76 % des entreprises comptent moins de 10 salariés)**, mais cette part est inférieure à l'ensemble de l'économie en France (86 %).

La **répartition géographique des entreprises est très proche de celle tous secteurs d'activité confondus**. La principale région en termes de nombre d'entreprises est l'Île-de-France, avec toutefois une proportion plus faible en comparaison à l'ensemble de l'économie (17 % versus 21 %).

Un tiers des entreprises déclarent en activité principale l'installation de machines et équipements mécaniques (NAF 3320B), plus de 2 entreprises sur 10 déclarent la fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques (NAF 2825Z) et 10 % les travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation (NAF 4322B).

23 600 salariés recensés dans la branche sur l'année 2011.

Les salariés sont **fortement concentrés dans des entreprises de 10 à 50 salariés** (49 % des salariés), ce qui distingue la branche de l'ensemble de l'économie (16 %). La part des salariés des TPE est proche dans la branche (30 % versus 29 % pour l'ensemble). Les entreprises de 50 salariés et plus représentent seulement 25 % des salariés (versus 55 % pour l'ensemble).

La répartition géographique des salariés est également proche de celle de l'ensemble de l'économie, avec toutefois une concentration moindre en Île-de-France (17 % versus 21 %).

Les trois principaux secteurs d'activité sont les mêmes en termes de salariés qu'en termes d'entreprises. Du fait d'une taille d'entreprises plus importante, le poids du secteur d'activité de l'installation de machines et équipements mécaniques est le plus important (48 % des salariés).

Cette synthèse est interactive, cliquez sur le texte en **rouge** pour accéder à la diapositive correspondante

Les caractéristiques des salariés

La branche professionnelle des entreprises du froid et connexes est **très masculine** (83 % d'hommes). Cette proportion est d'autant plus élevée au regard de la proportion d'hommes tous secteurs confondus (47 %), mais en deçà de ce qui s'observe dans le secteur du bâtiment (89 %).

Avec plus d'un salarié sur 3 (34 %) âgé de moins de 30 ans, les salariés de la branche sont **relativement jeunes** au regard de l'ensemble des actifs (30 %). La part des moins de 30 ans dans le secteur du bâtiment est équivalente (35 %). La part des 50 ans et plus s'élève à 16 % (versus 24 % pour l'ensemble).

Les hommes sont plus jeunes que les femmes (respectivement 35 % de moins de 30 ans versus 23 %). Cela s'explique très certainement par la typologie des postes, plus souvent manuels, à plus bas niveau de qualification, fréquemment occupés par les hommes.

En effet, **les hommes occupent majoritairement des fonctions d'ouvriers** (48 %) ou des professions intermédiaires (35 %), alors que **les femmes sont plus souvent employées** (68 %).

Tous sexes confondus, la branche est **essentiellement composée d'ouvriers** (électromécaniciens, électriciens, mécaniciens de maintenance,...), plus de 4 salariés sur 10, et de professions intermédiaires (techniciens d'installation et de maintenance, experts de niveau technicien,...), 3 salariés sur 10.

Les contrats de travail sont **majoritairement des CDI** (82 %), proportion élevée au regard du secteur du bâtiment (77 %) et par rapport à l'ensemble de l'économie (77 %). Il n'y a pas de différence de type de contrat de travail selon le sexe.

Au contraire, **le sexe est très déterminant quant au temps de travail** : alors que 95 % des salariés masculins sont à temps complet, seulement 73 % des salariées ont un contrat à temps complet.

Tous sexes confondus, **9 salariés sur 10 sont à temps complet**, part très proche dans le bâtiment (89 %) et bien en dessous pour l'ensemble (69 %).

Schéma synoptique

CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES

1 900 entreprises

employant des salariés,
dont **76 % de TPE**
(moins de 10 salariés),
qui regroupent 30 %
des salariés



En France,



entreprises sur 10 000 sont
dans la branche professionnelle

34 %

des entreprises déclarent en
secteur d'activité principal
3320B Installation de machines
et équipements mécaniques

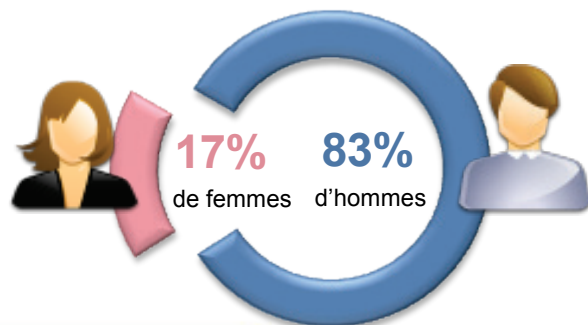
21 %

des entreprises déclarent en
secteur d'activité principal
2825Z Fabrication d'équipements
aérodynamiques et frigorifiques industriels

CARACTÉRISTIQUES DES SALARIÉS

23 600

salariés
(en nombre de postes)



41 % des salariés
sont des ouvriers



34 % des salariés
ont moins de 30 ans



82%

des contrats
sont des CDI

des contrats
à temps complet

91%

3 | Présentation générale de la branche

Données de cadrage

Nombre d'entreprises	1 900
-----------------------------	--------------

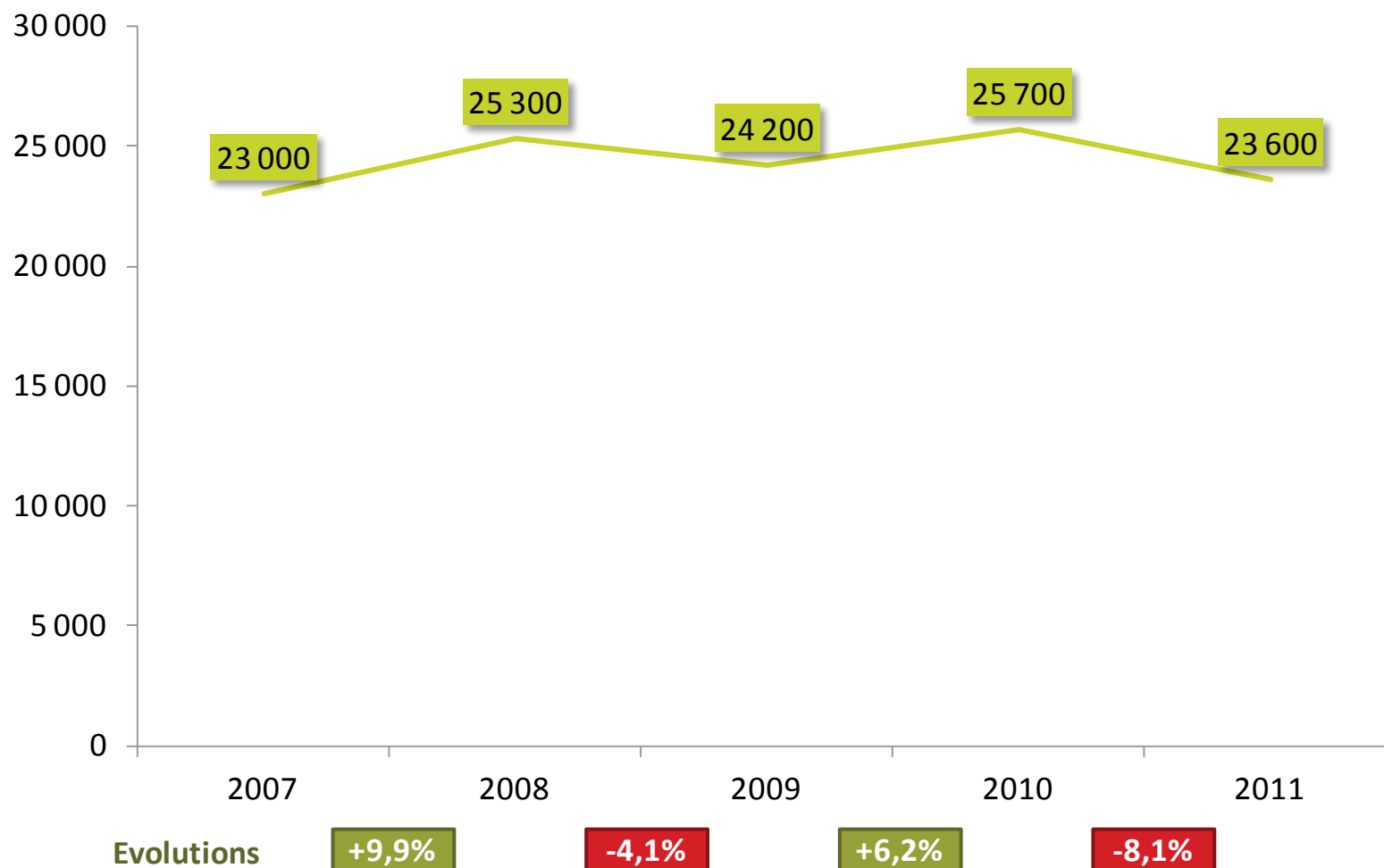
Nombre d'établissements	2 200
--------------------------------	--------------

Nombre de salariés	
au 31/12/2011	18 500
sur l'année 2011	20 000
sur l'année 2011 (en ETP*)	16 800
sur l'année 2011 (en nombre de postes*)	23 600
sur l'année 2011 (en nombre de postes non annexes*)	22 400

* Cf. définitions en page 5

ETP : Equivalent Temps Plein - nombre total d'heures travaillées dans l'activité considérée divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps.

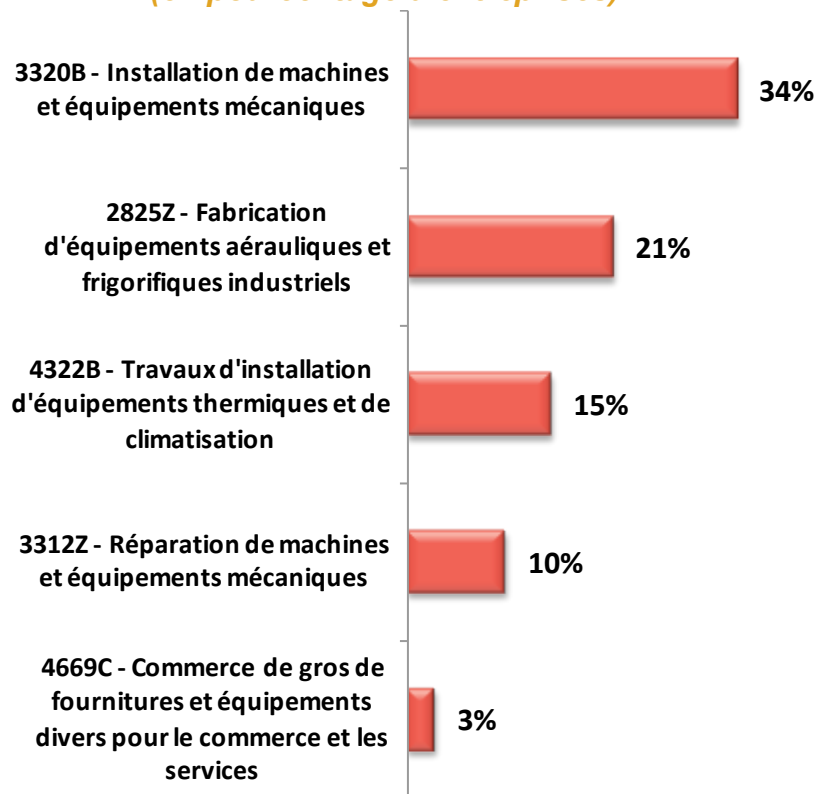
Evolution du nombre de postes



Les 5 principaux codes NAF

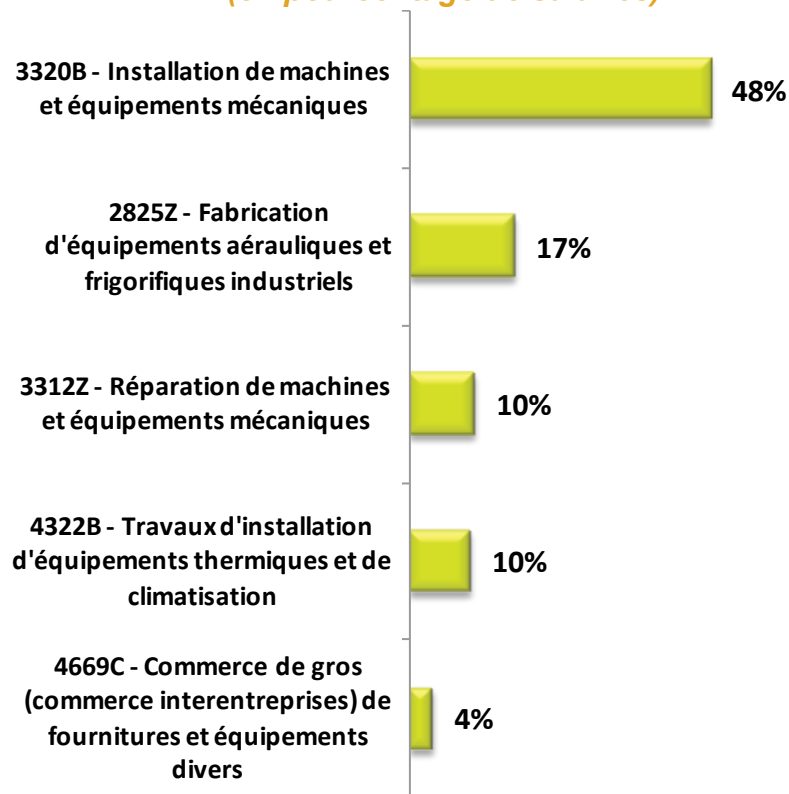
Répartition des entreprises par secteur d'activité

(en pourcentage d'entreprises)



Répartition des salariés par secteur d'activité

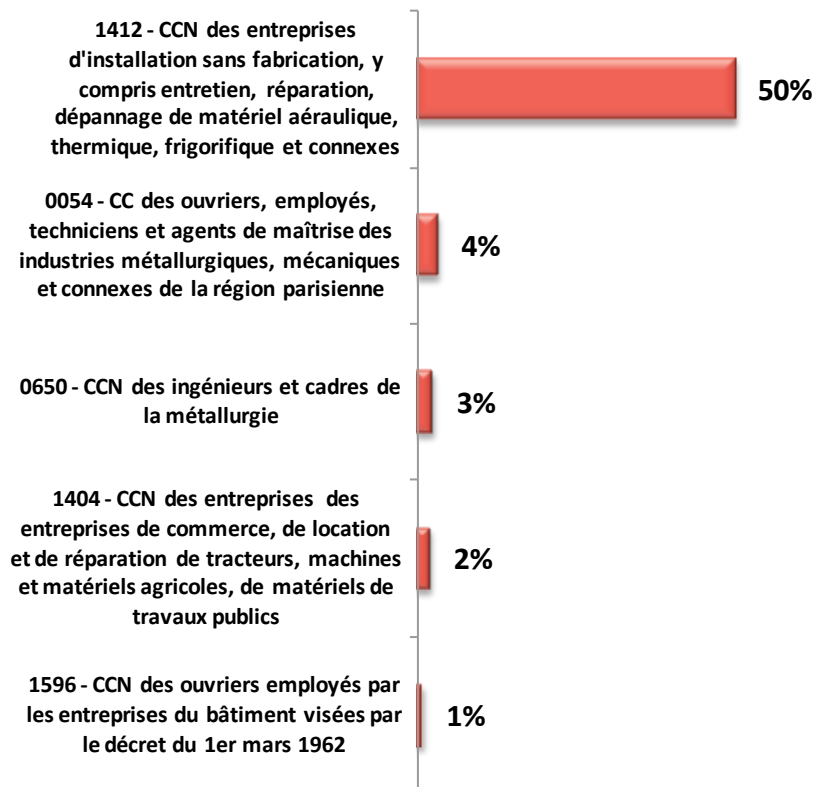
(en pourcentage de salariés)



Les 5 principales conventions collectives pour le code NAF 3320B

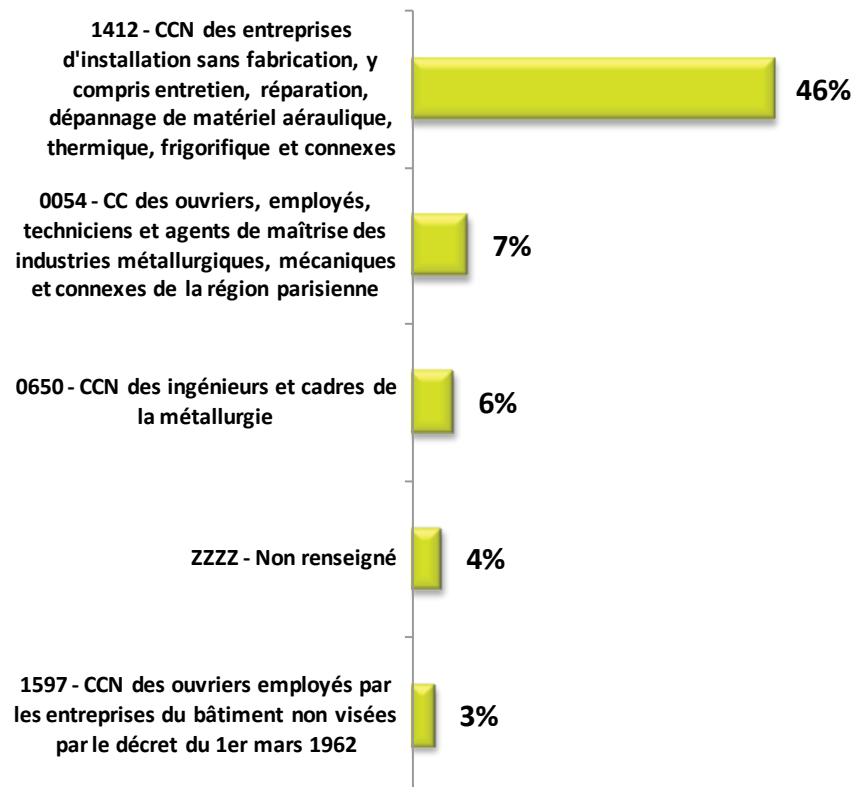
Répartition des entreprises par CCN

(en pourcentage d'entreprises)



Répartition des salariés par CCN

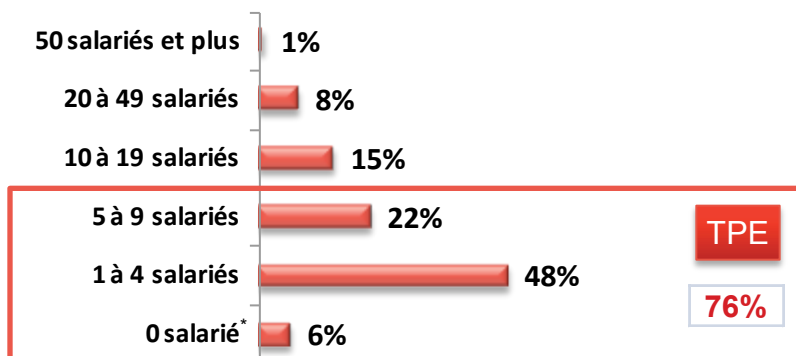
(en pourcentage de salariés)



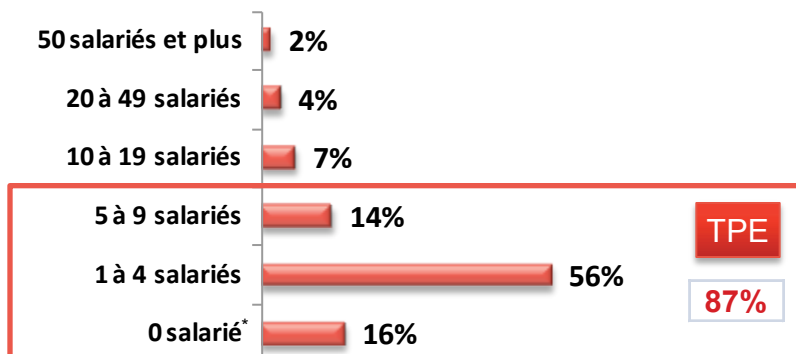
Périmètre des entreprises et des salariés

Répartition des entreprises selon leur taille

Froid et connexes

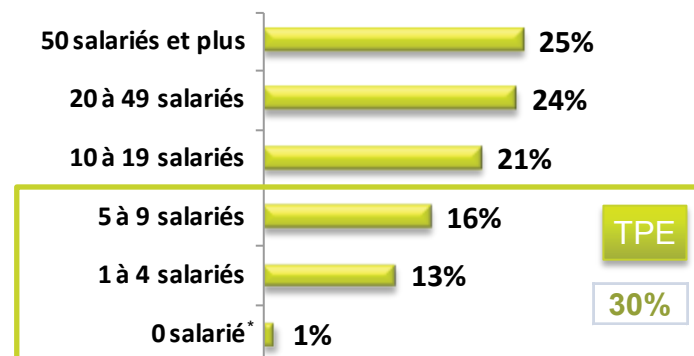


Tous secteurs confondus

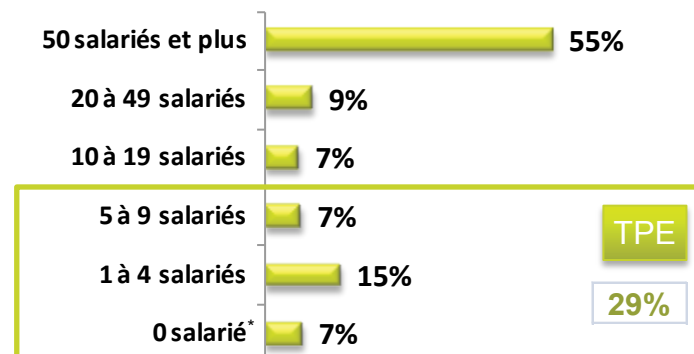


Répartition des salariés selon la taille de l'entreprise

Froid et connexes

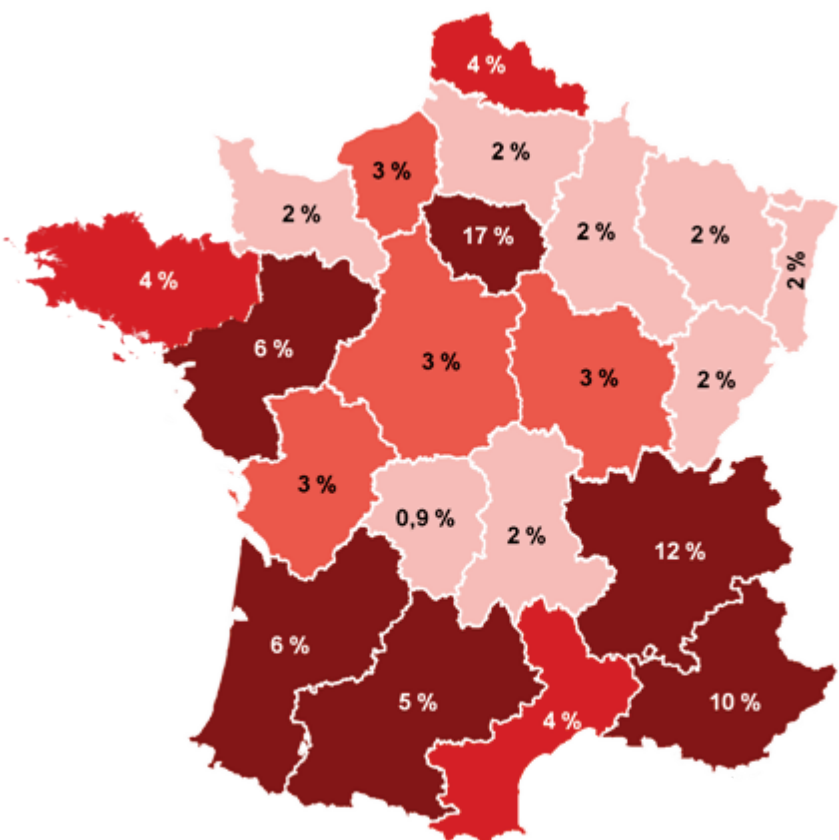


Tous secteurs confondus

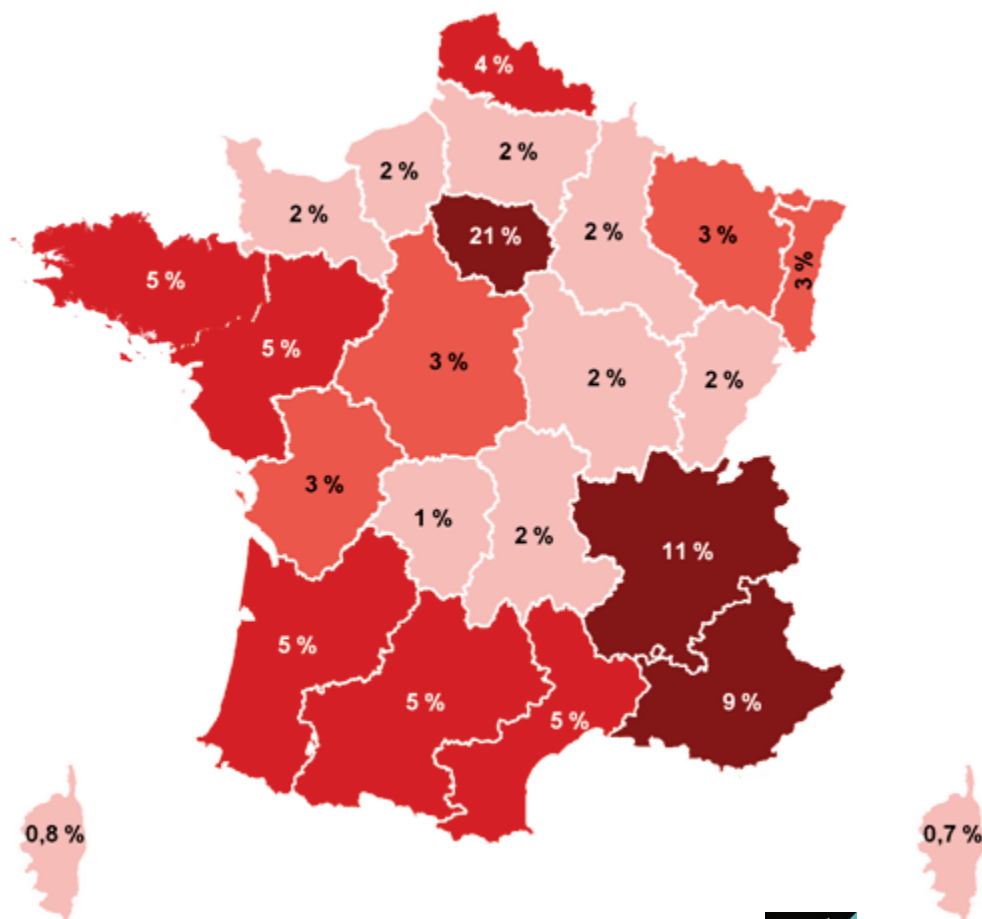


Répartition géographique des entreprises

Froid et connexes



Tous secteurs confondus



2014

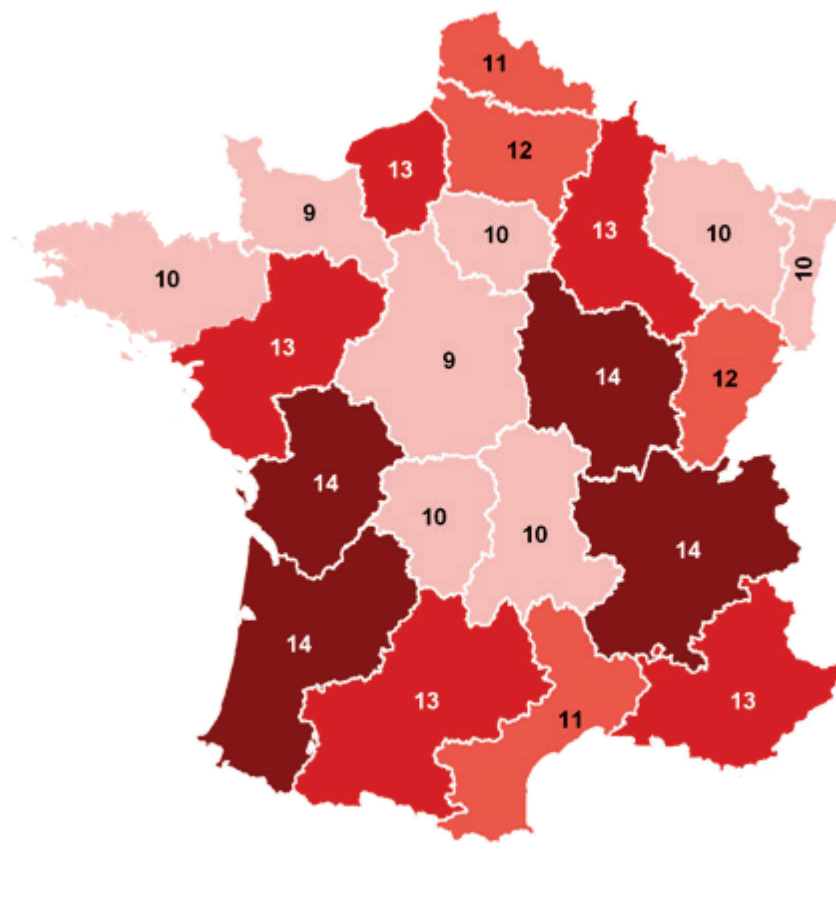
Source : INSEE – DADS 2011 Fichier entreprises– Traitements AGEFOS PME

Portrait statistique des entreprises et des salariés de la branche pro. des entreprises du froid et connexes

Poids des entreprises de la branche professionnelle

Poids des entreprises de la branche professionnelle

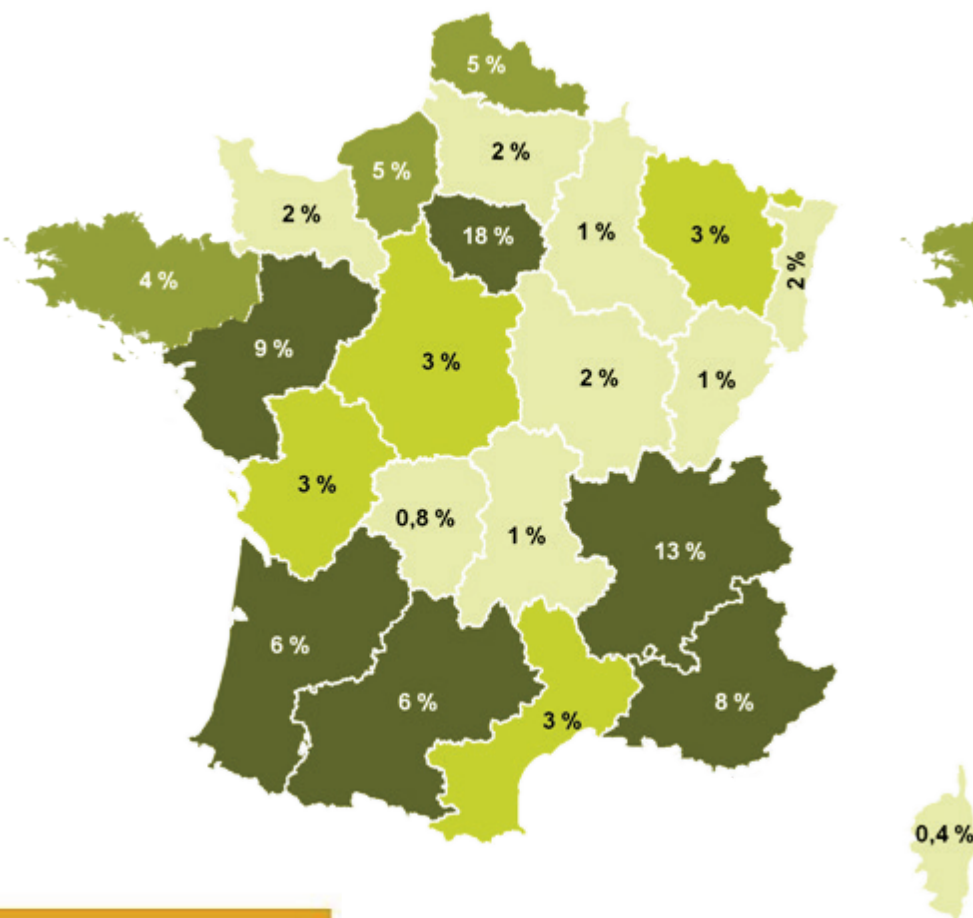
(en nombre d'entreprises de la branche pour 10 000 entreprises)



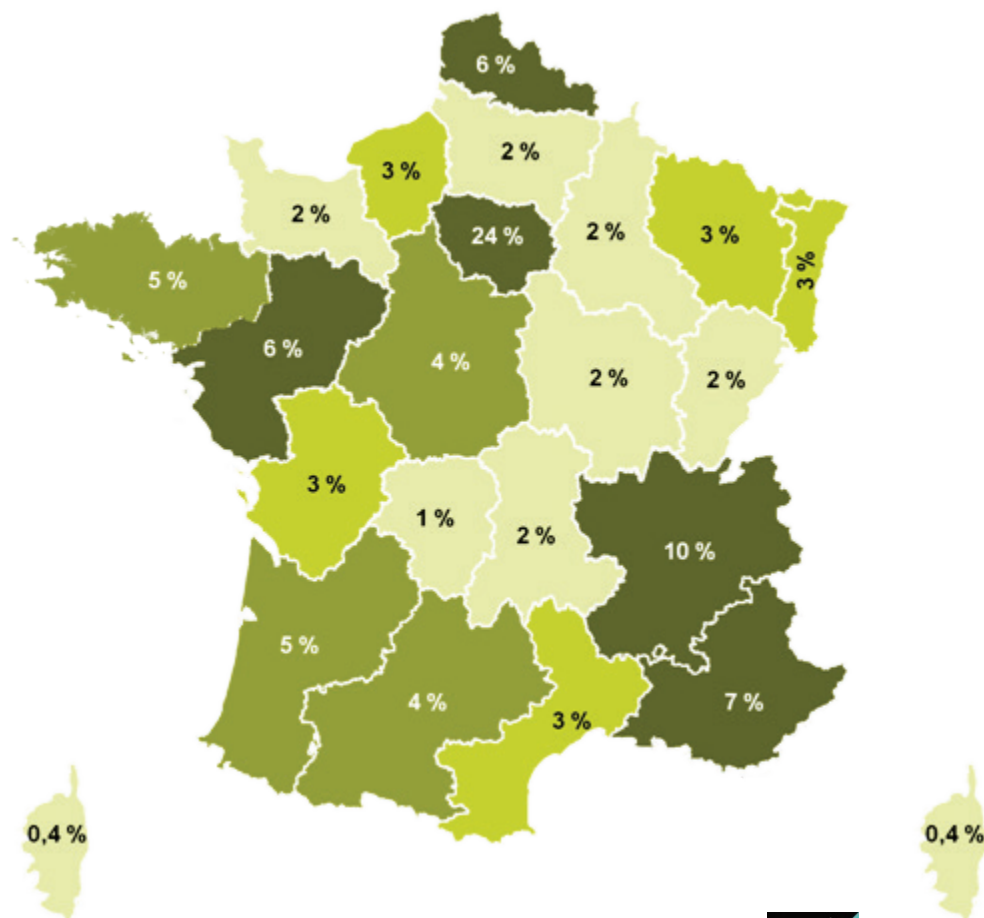
**France entière :
12 entreprises de la branche
pour 10 000 entreprises**

Répartition géographique des salariés

Froid et connexes



Tous secteurs confondus



2014

Source : INSEE – DADS 2011 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

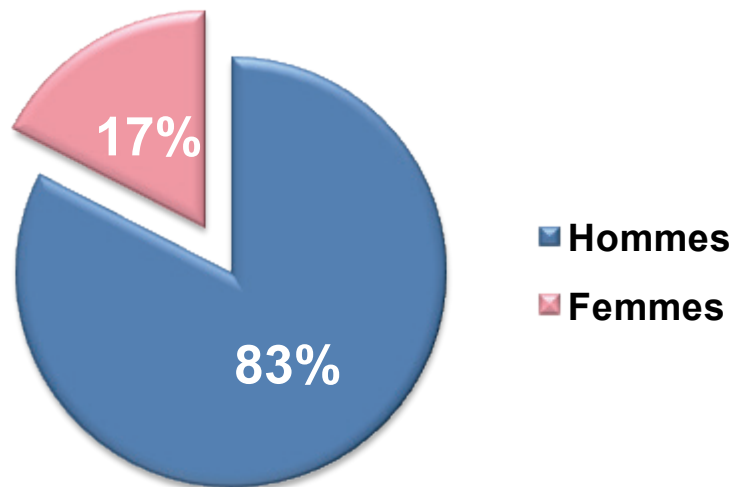
Portrait statistique des entreprises et des salariés de la branche pro. des entreprises du froid et connexes

4

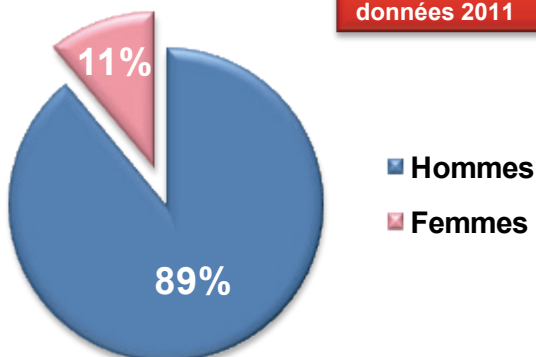
Caractéristiques des salariés

Répartition Hommes / Femmes

Froid et connexes

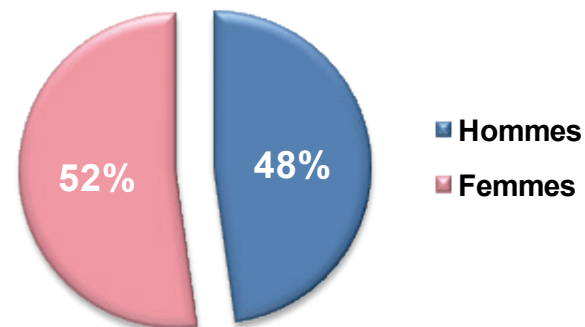


Construction



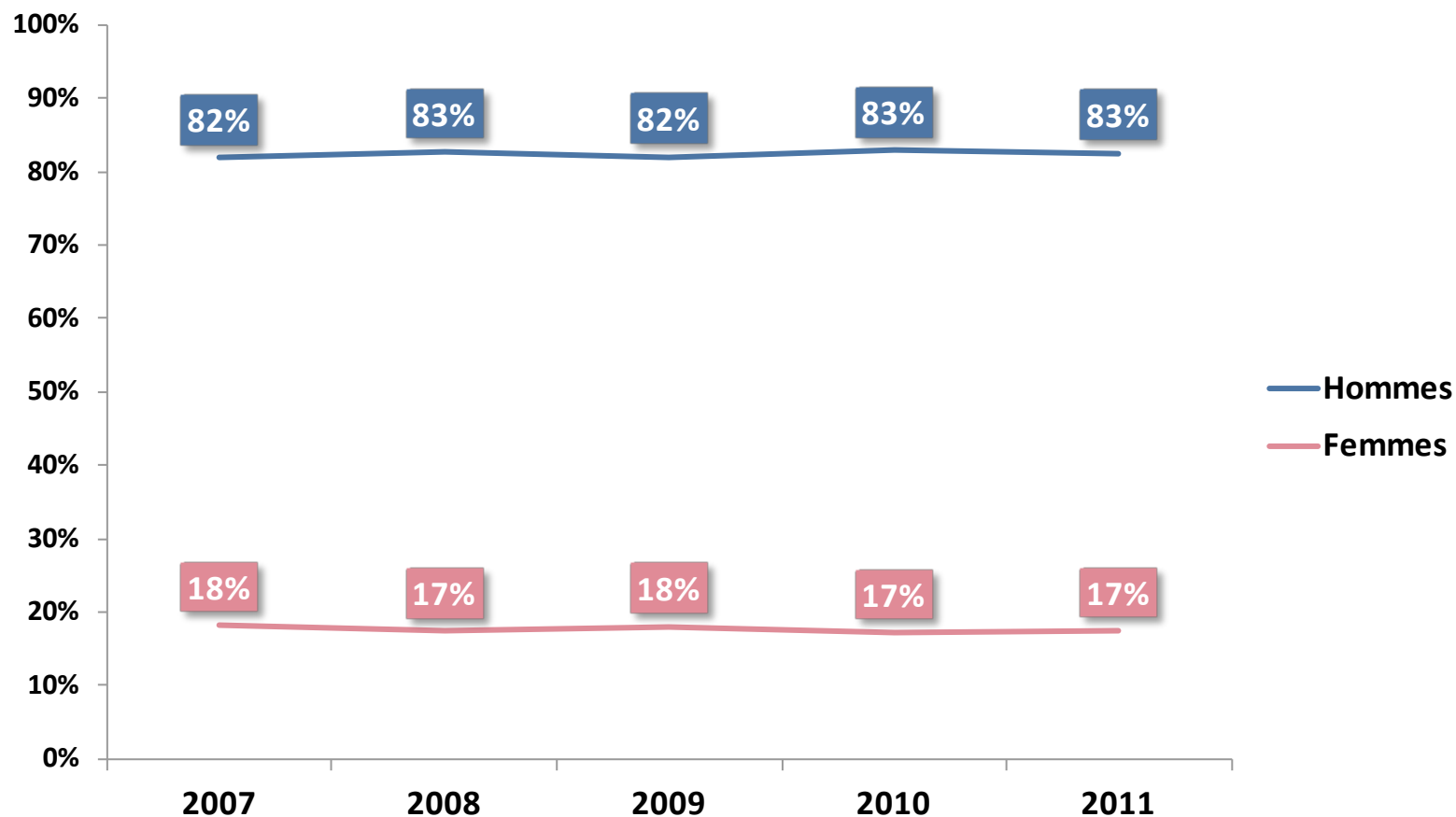
Avertissement :
Données sur l'année
2010, en attente des
données 2011

Tous secteurs confondus

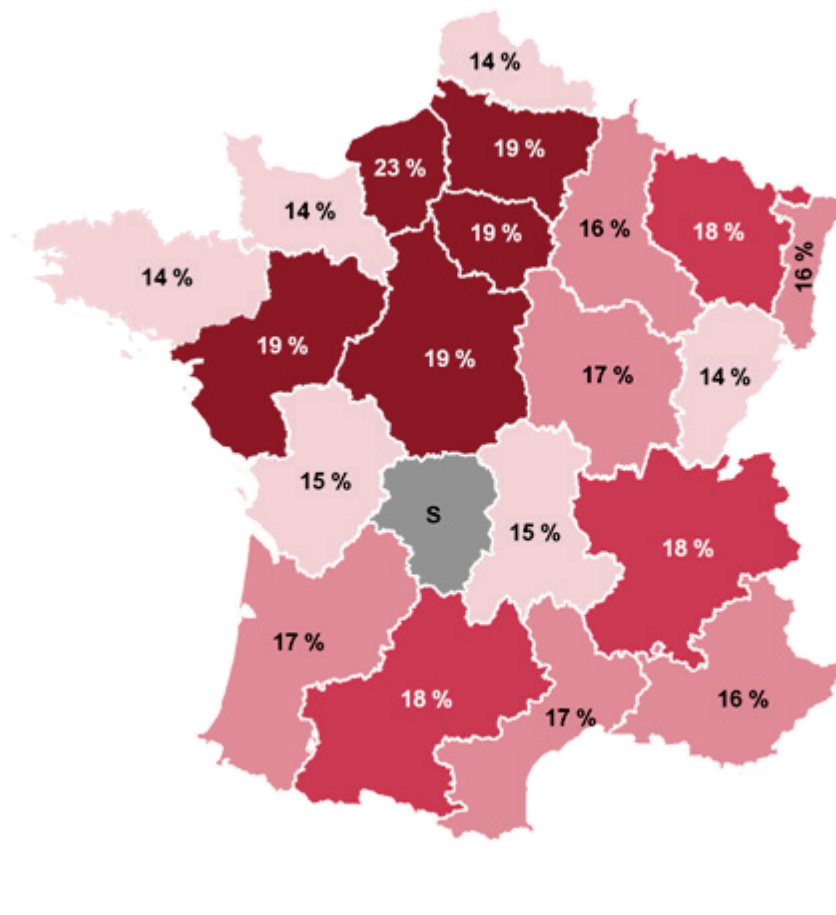


Répartition Hommes / Femmes

Evolution de la proportion d'hommes et de femmes dans la branche



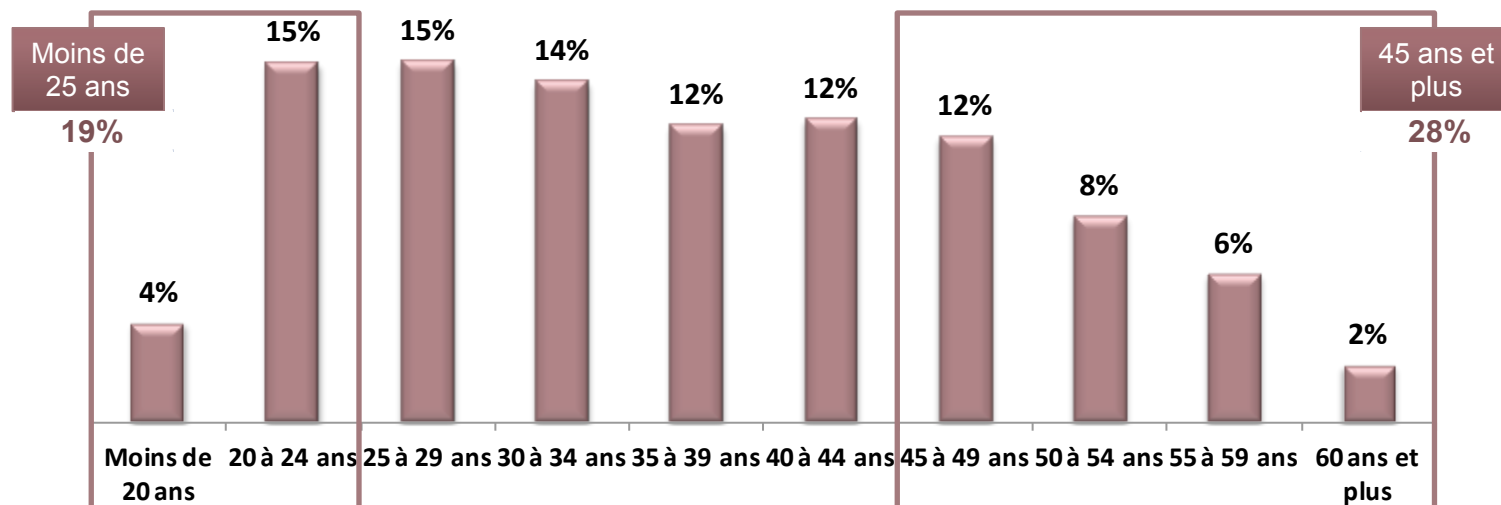
Taux de féminisation par région



Rappel France entière : 17 %

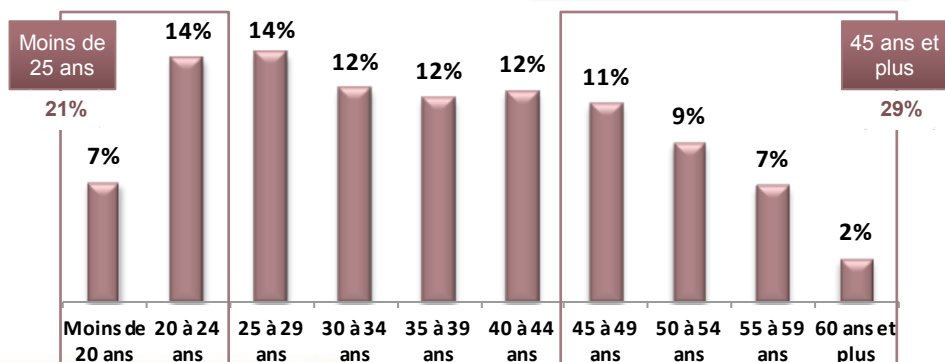
Répartition par tranche d'âge

Froid et connexes

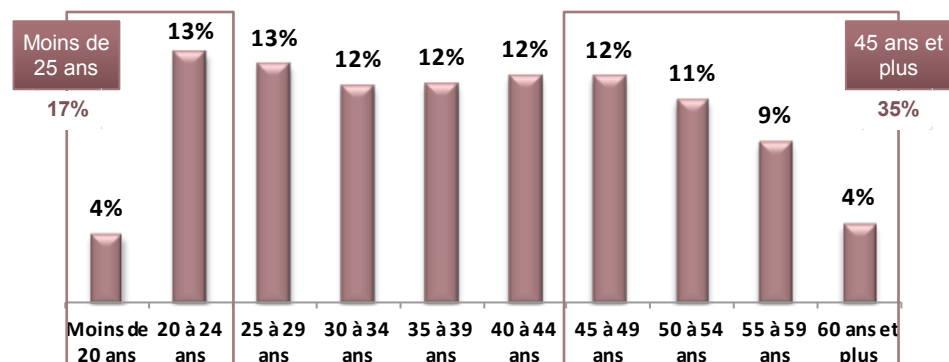


Construction

Avertissement :
Données sur l'année 2010, en
attente des données 2011



Tous secteurs confondus

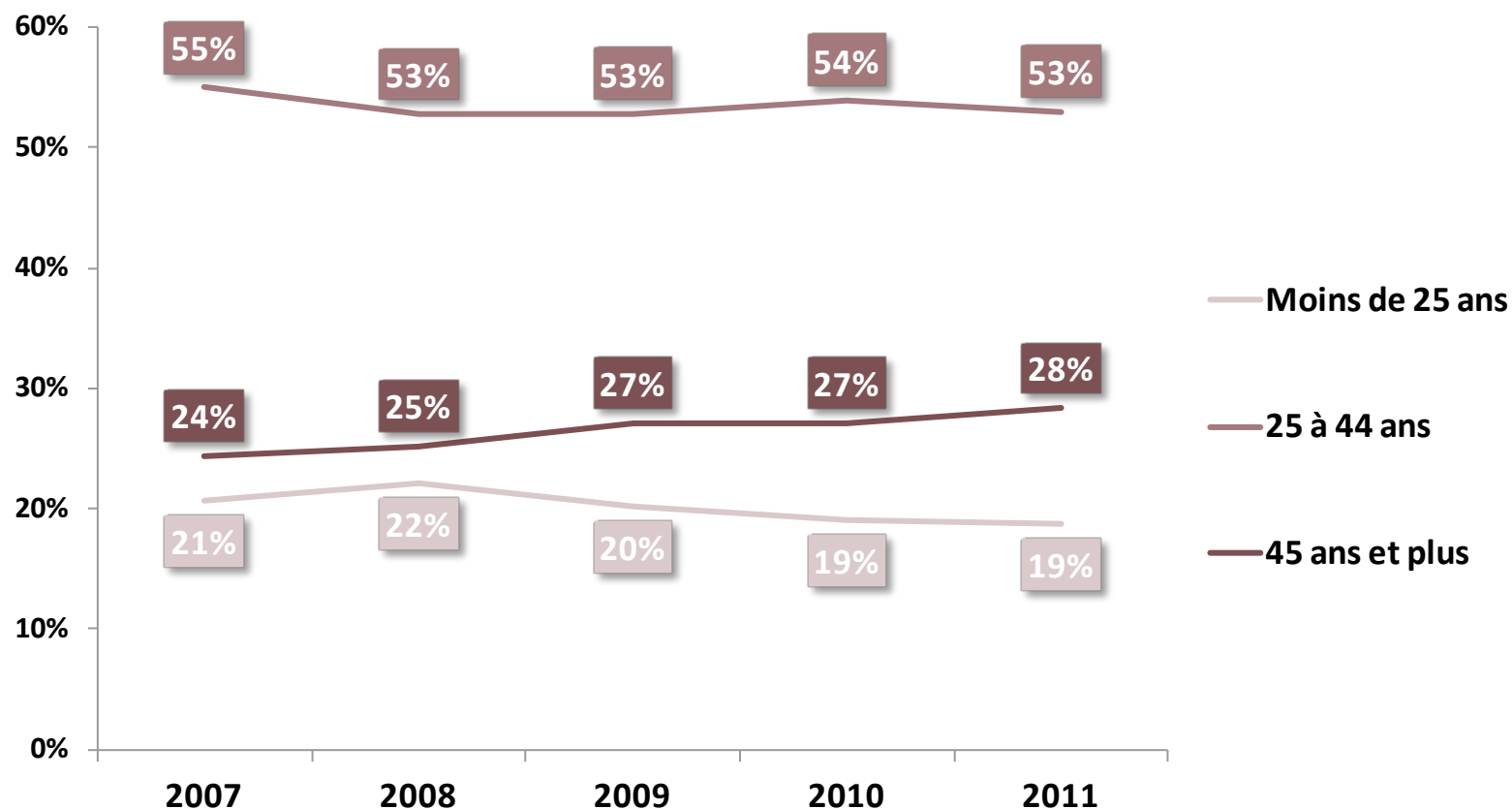


2014

Source : INSEE – DADS 2011 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

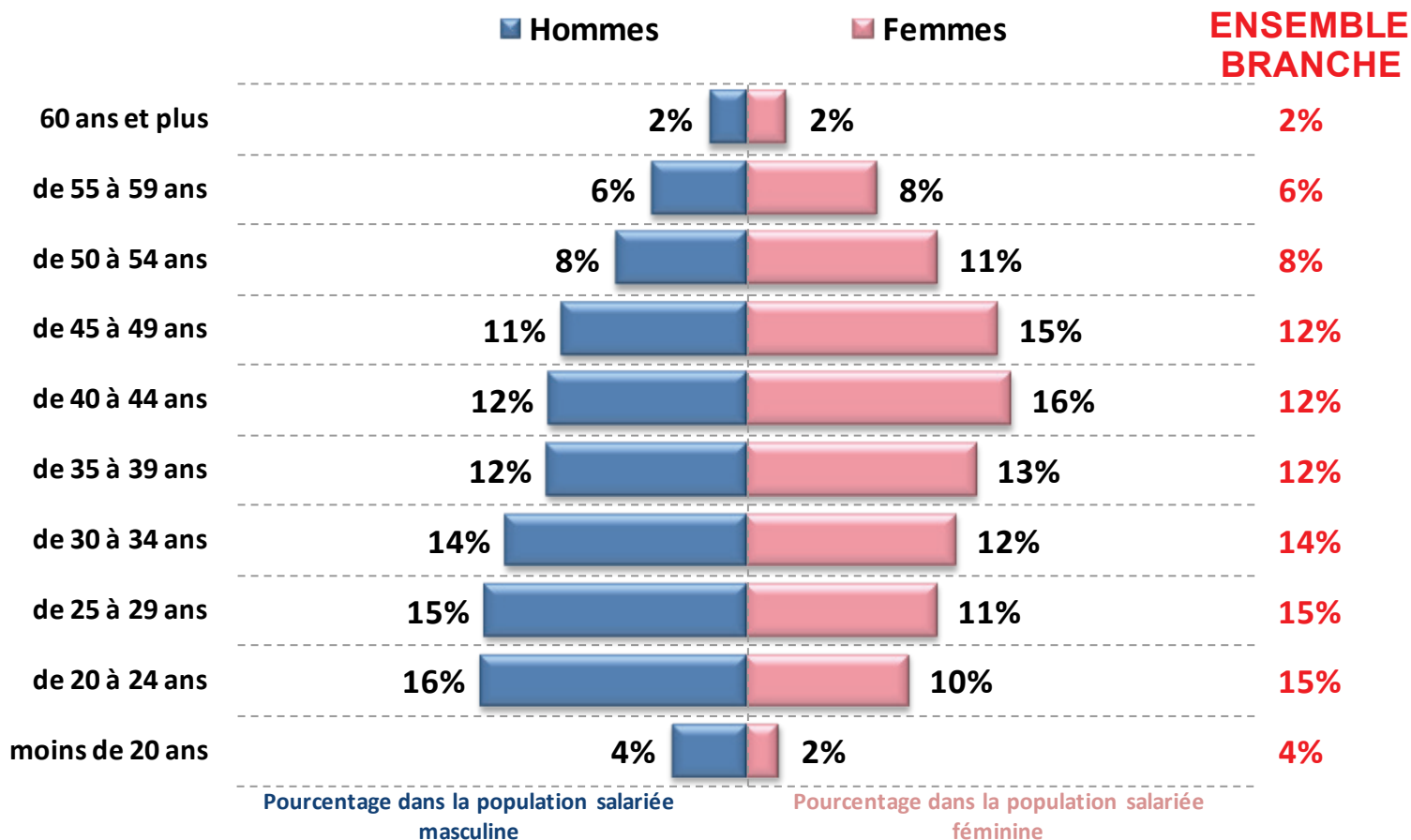
Répartition par tranche d'âge

Evolution de la répartition par tranche d'âge



Répartition par tranche d'âge

Pyramide des âges

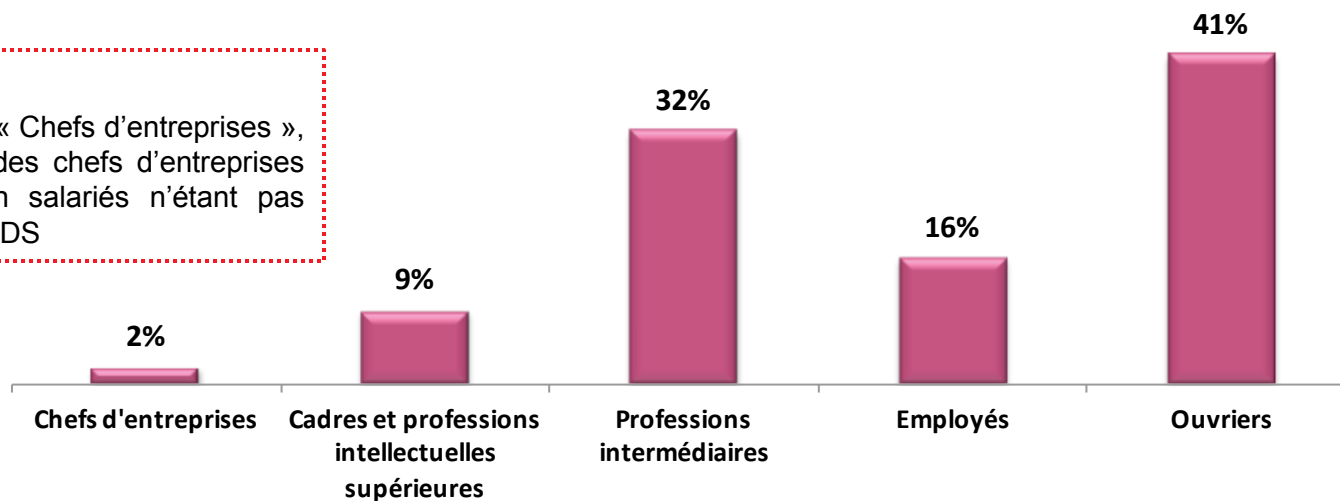


Répartition par PCS

Froid et connexes

Précision :

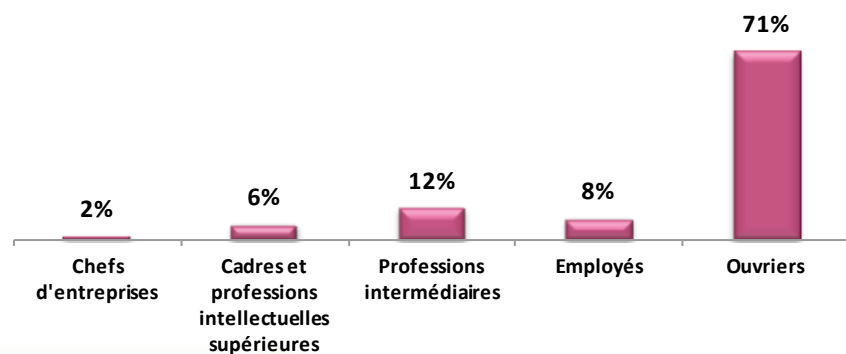
Pour la modalité « Chefs d'entreprises », il ne s'agit que des chefs d'entreprises salariés, les non salariés n'étant pas inclus dans la DADS



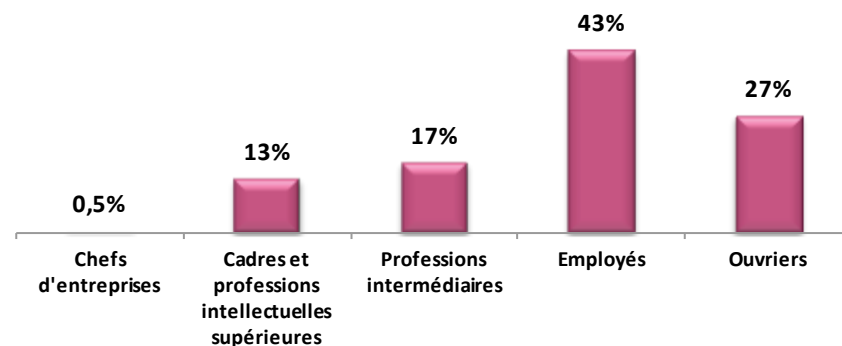
Construction

Avertissement :

Données sur l'année 2010, en attente des données 2011

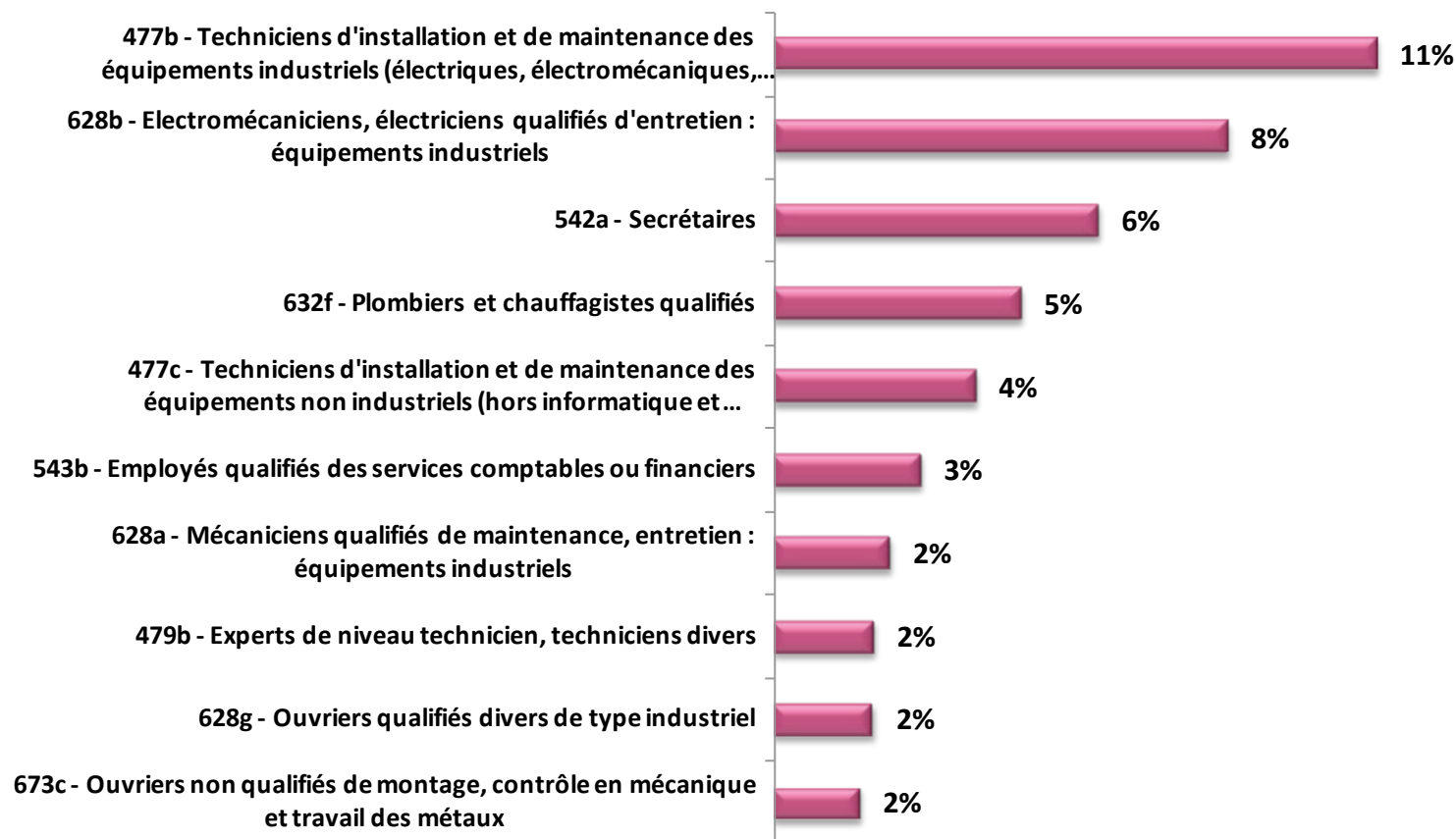


Tous secteurs confondus



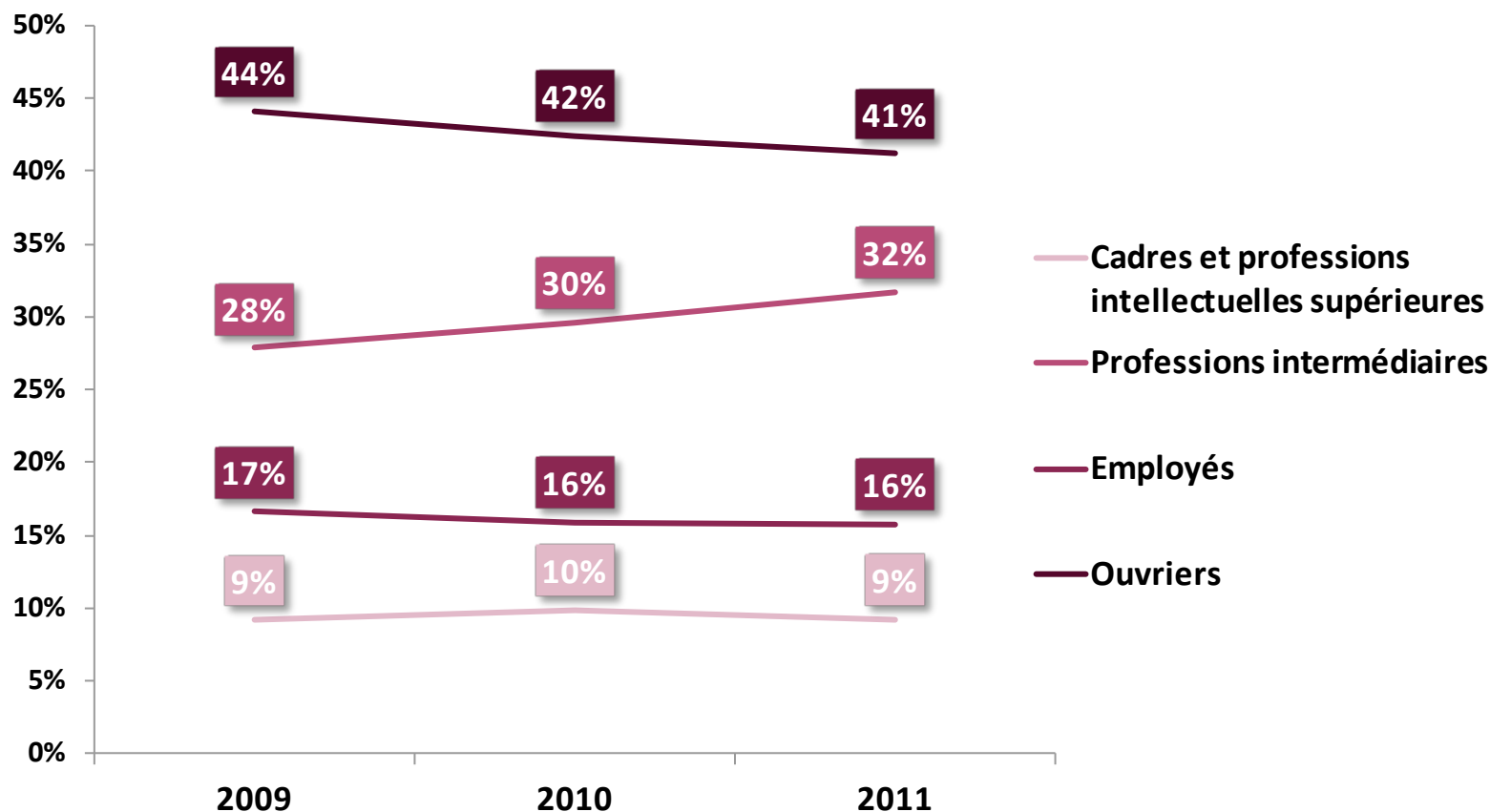
Répartition par PCS détaillée – les 10 principales

PCS détaillée



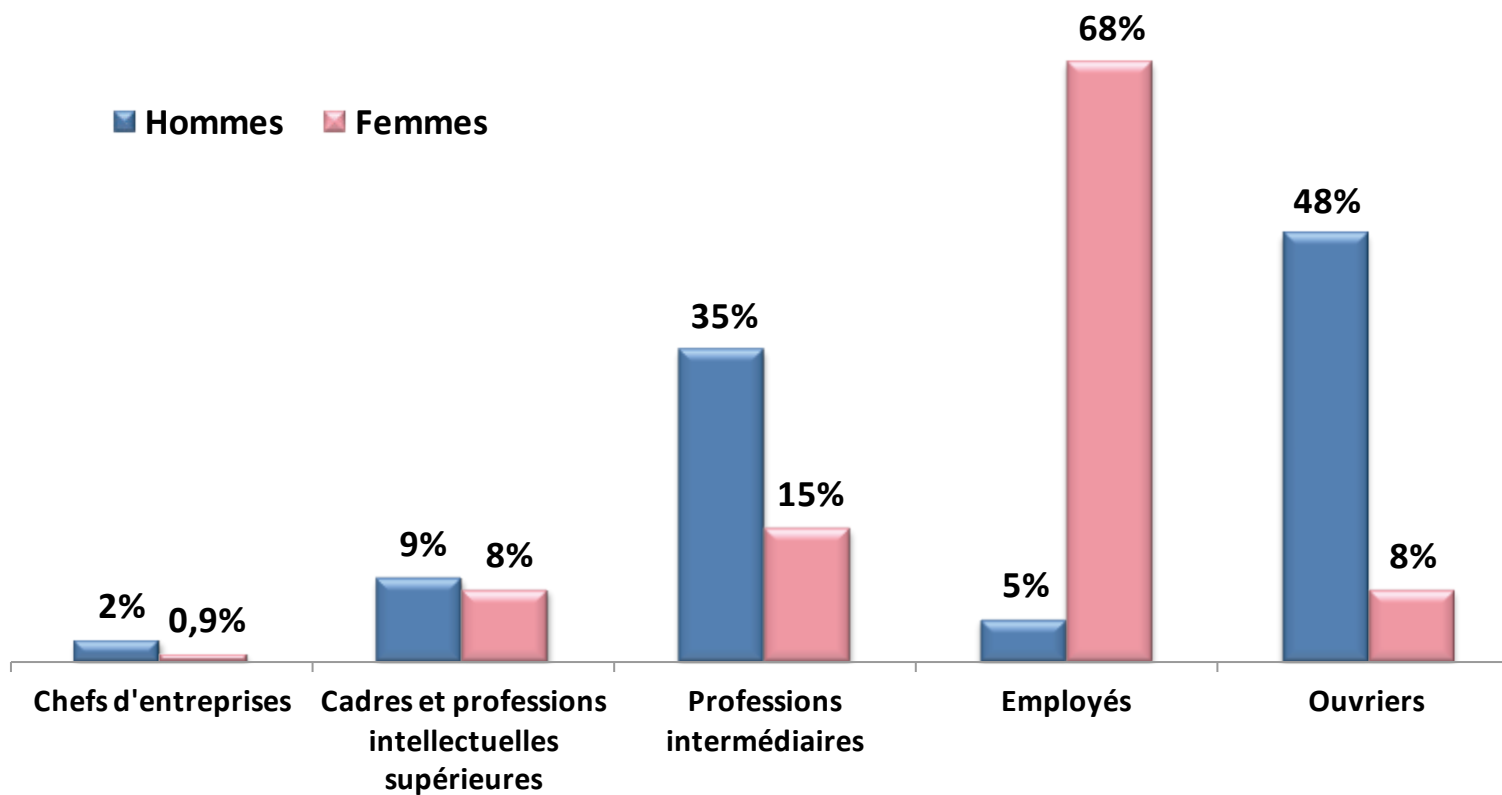
Répartition par PCS

Evolution de la répartition par PCS



Répartition par PCS

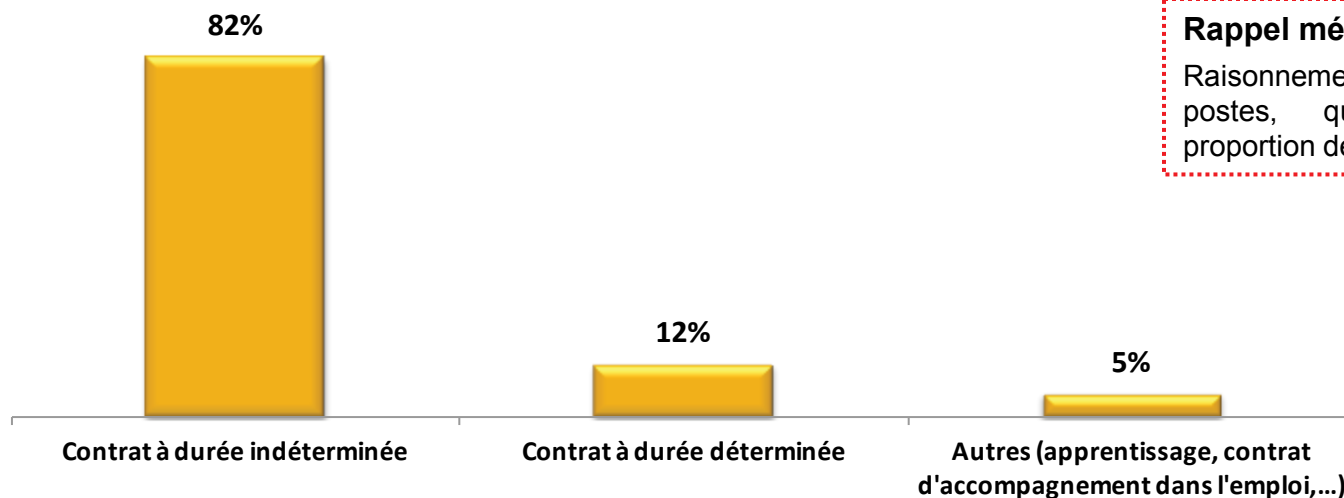
Répartitions selon le sexe



5 | Typologie des contrats

Répartition par type de contrat

Froid et connexes

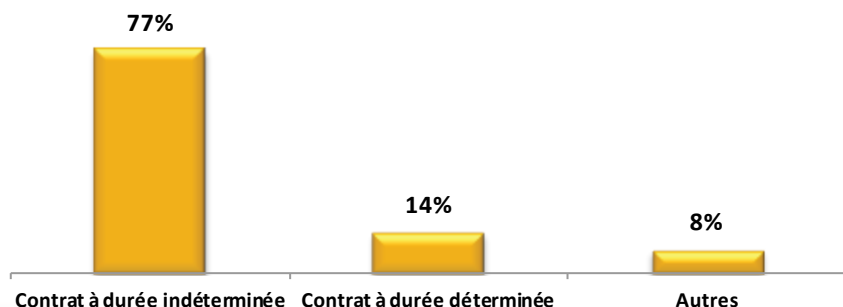


Rappel méthodologique :

Raisonnement en termes de postes, qui favorise la proportion de salariés en CDD

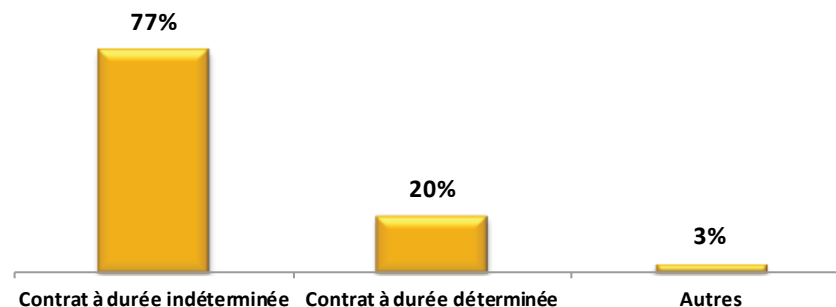
Construction

Avertissement :
Données sur l'année 2010, en attente des données 2011



Tous secteurs confondus

(hors IDCC 1413 - Travail temporaire permanents, 2378 - Travail temporaire intérimaires et NNNN – Non renseigné)

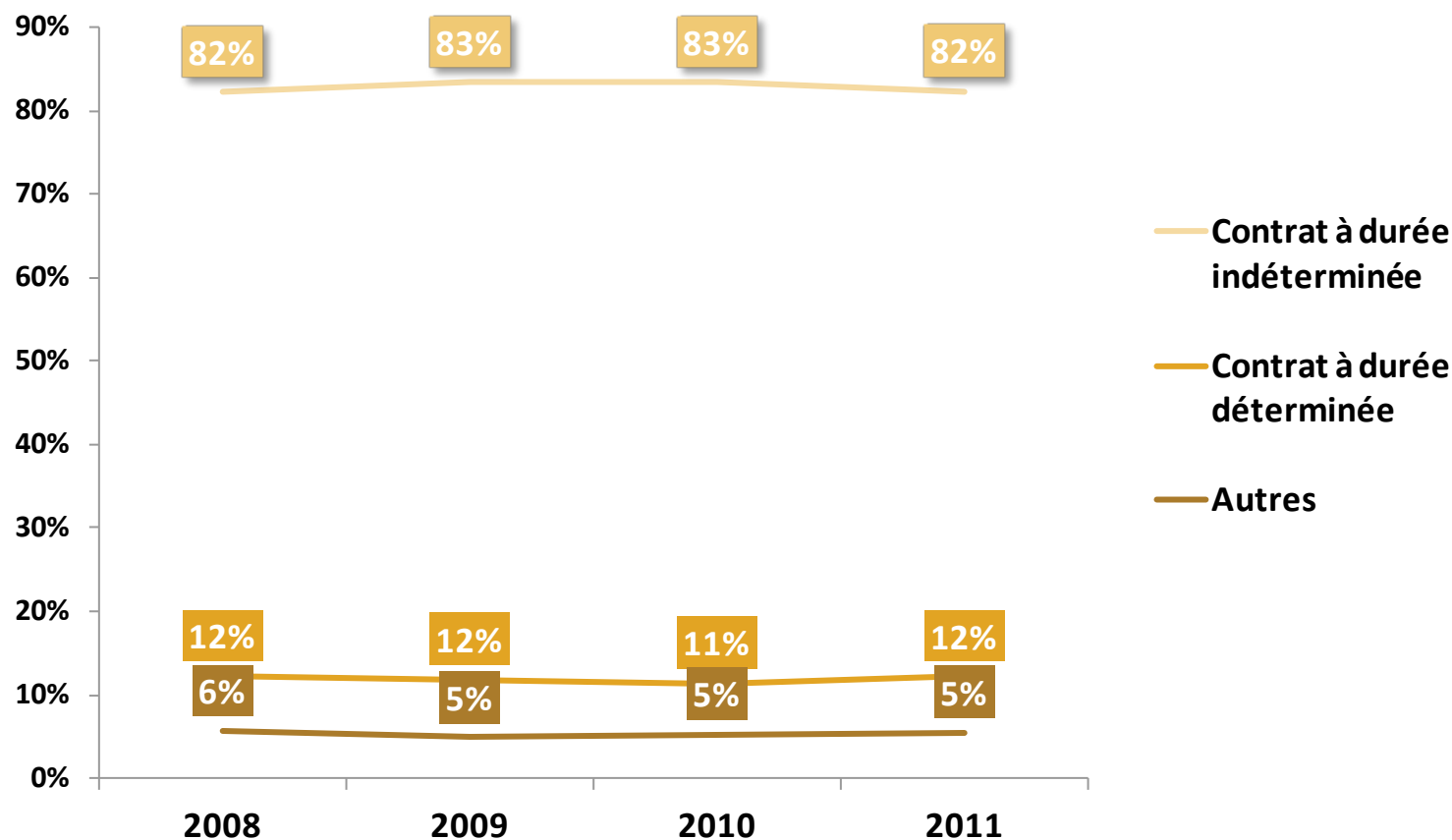


2014

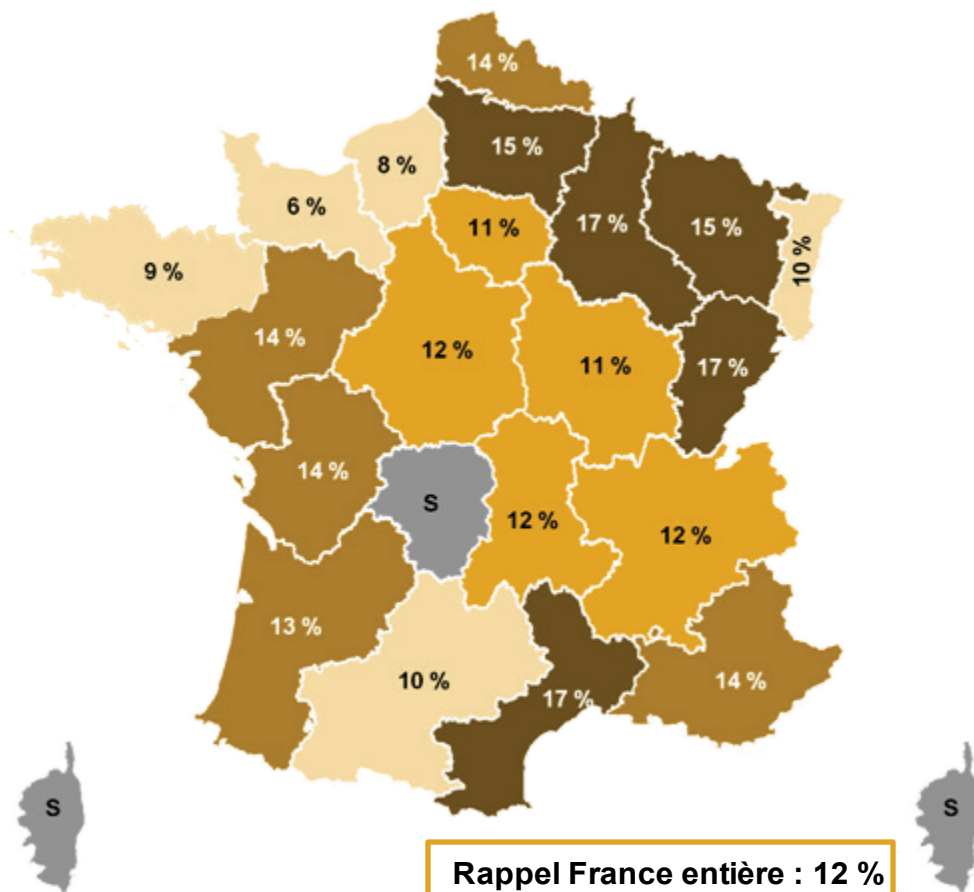
Source : INSEE – DADS 2011 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

Répartition par type de contrat

Evolution de la répartition par type de contrat



Part des CDD



Rappel France entière : 12 %

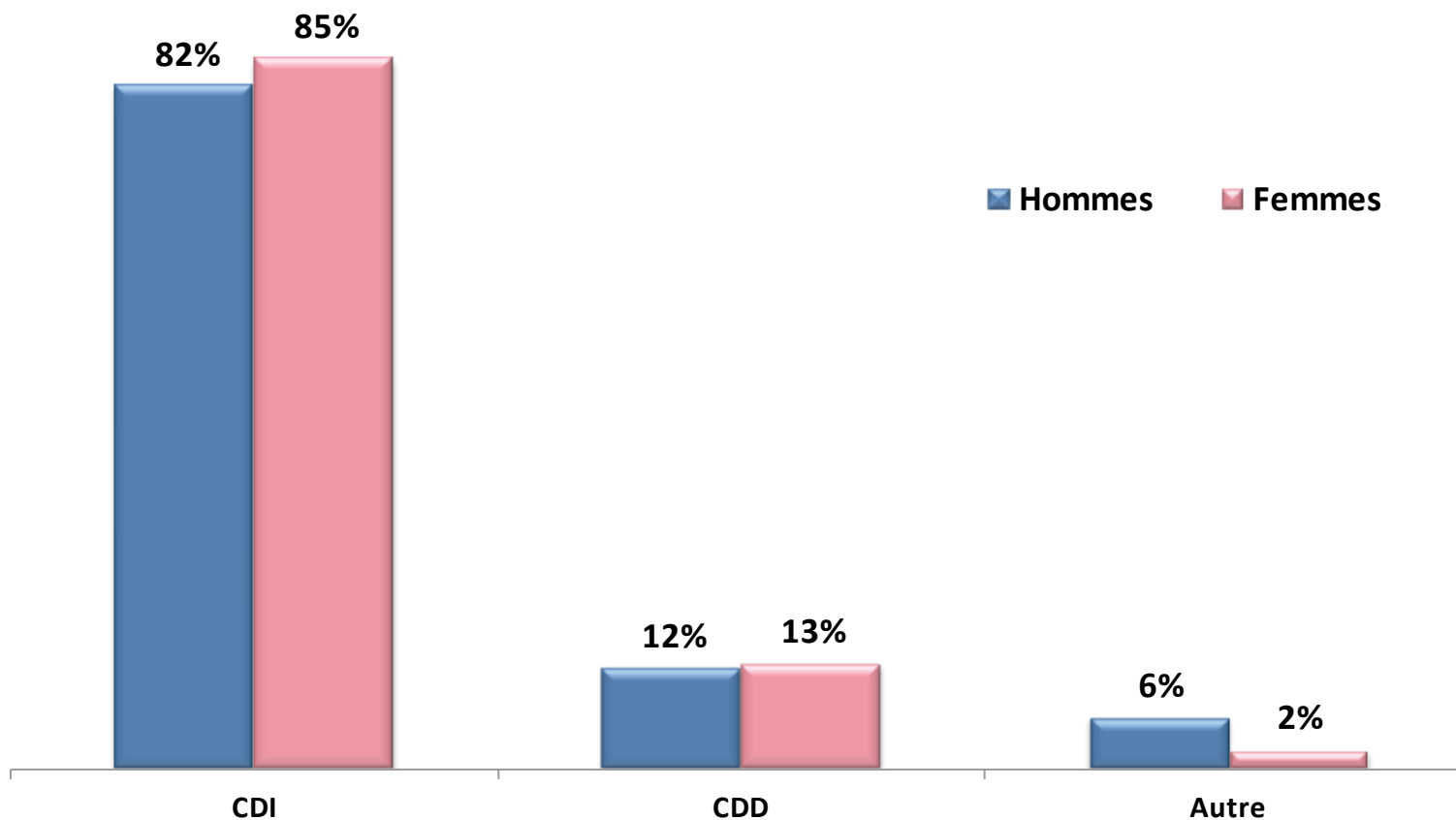
Secret statistique

Source : INSEE – DADS 2011 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME



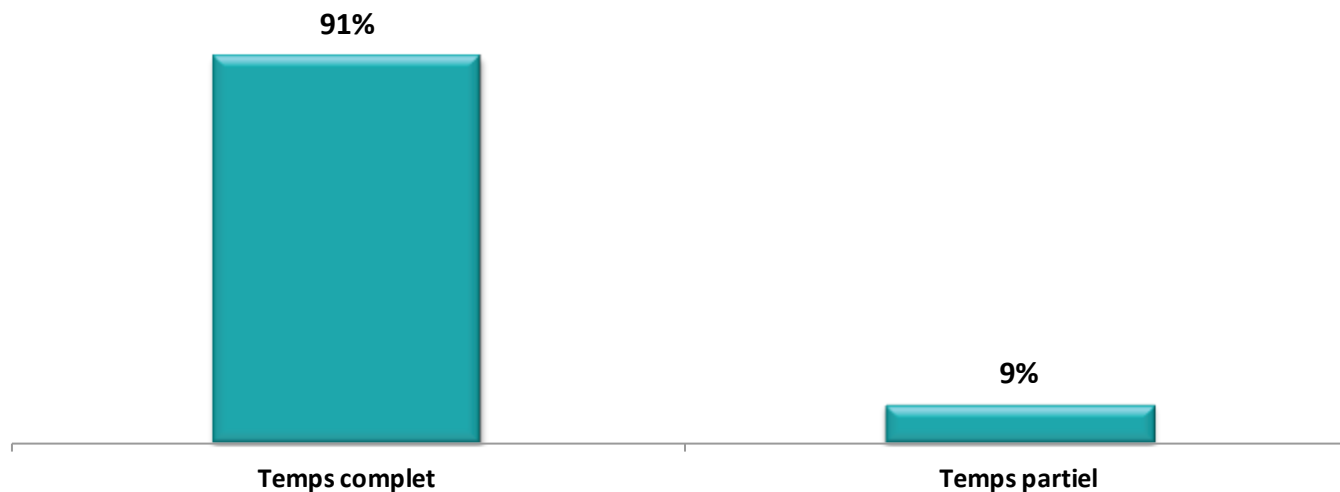
Répartition par type de contrat

Répartitions selon le sexe



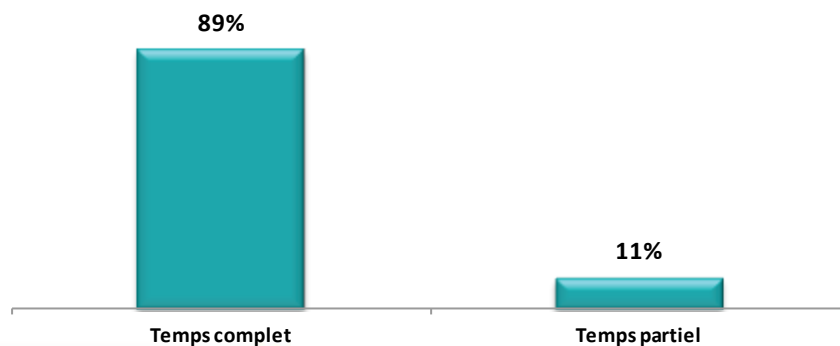
Répartition par temps de travail

Froid et connexes

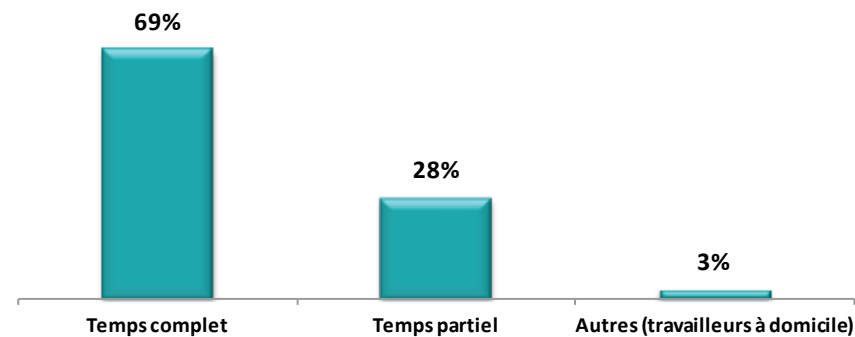


Construction

Avertissement :
Données sur l'année 2010, en
attente des données 2011

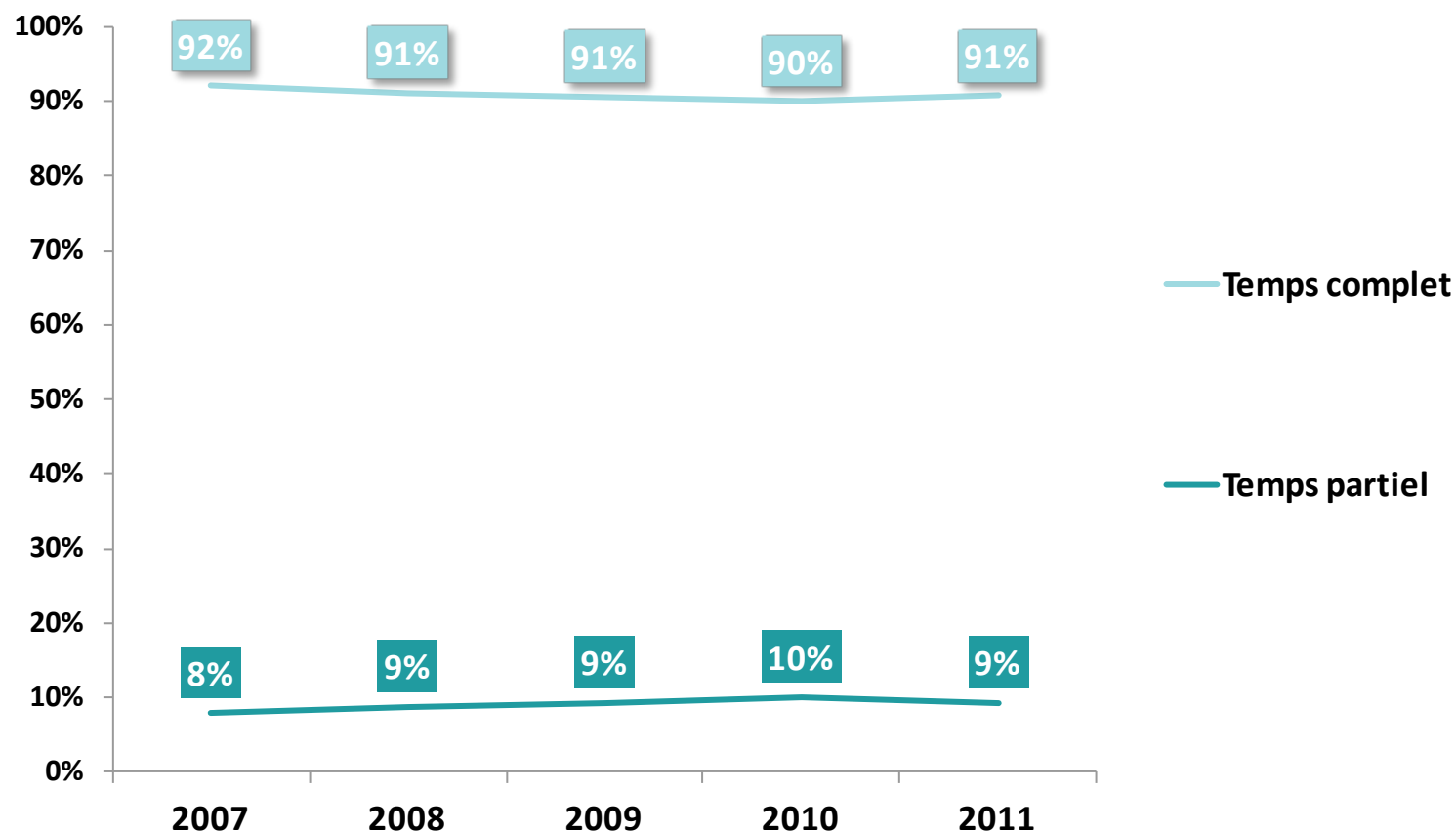


Tous secteurs confondus



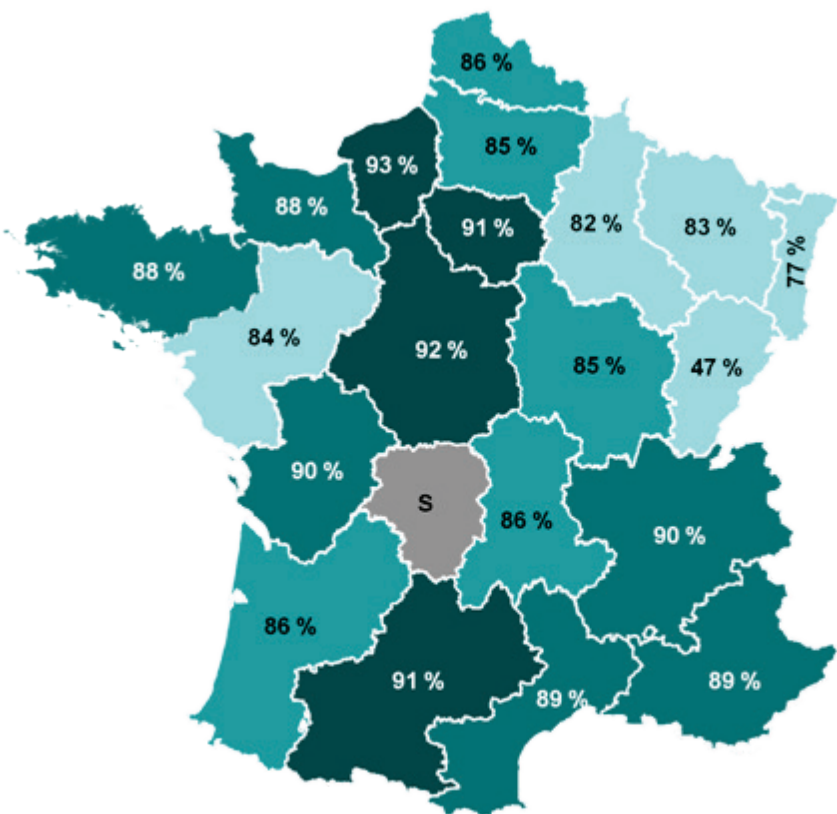
Répartition par temps de travail

Evolution de la répartition par temps de travail



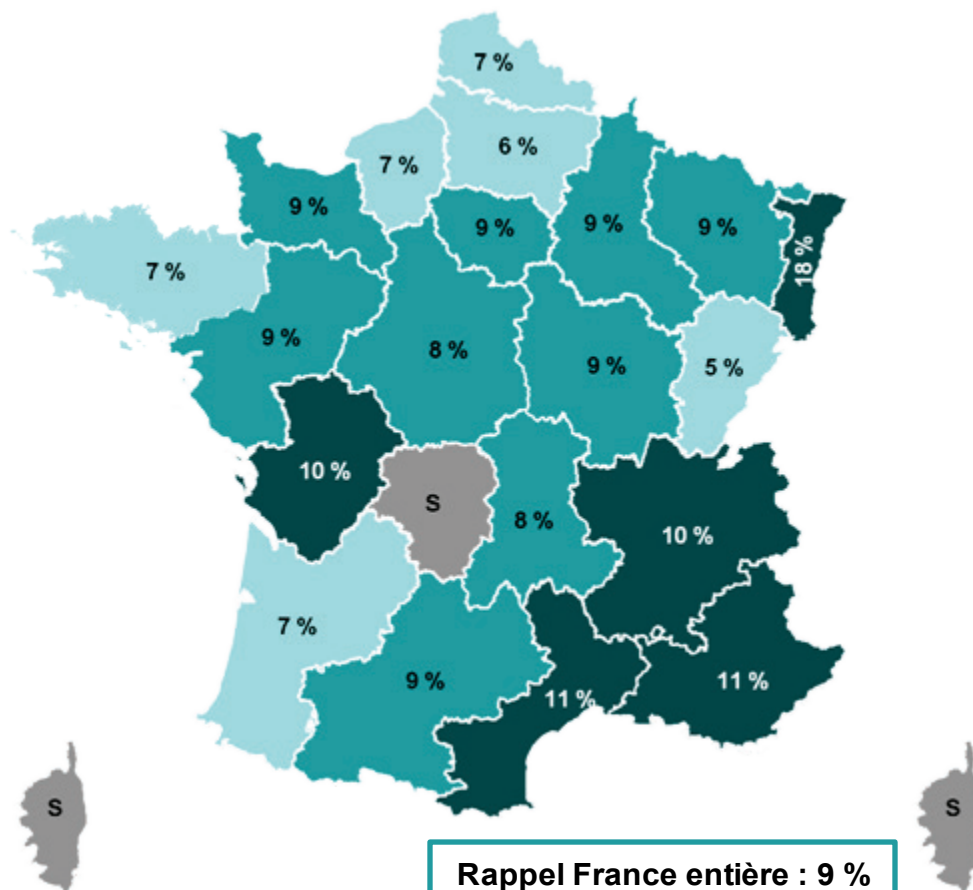
Répartition par temps de travail

Part des contrats à temps complet



Rappel France entière : 91 %

Part des contrats à temps partiel



Rappel France entière : 9 %

2014

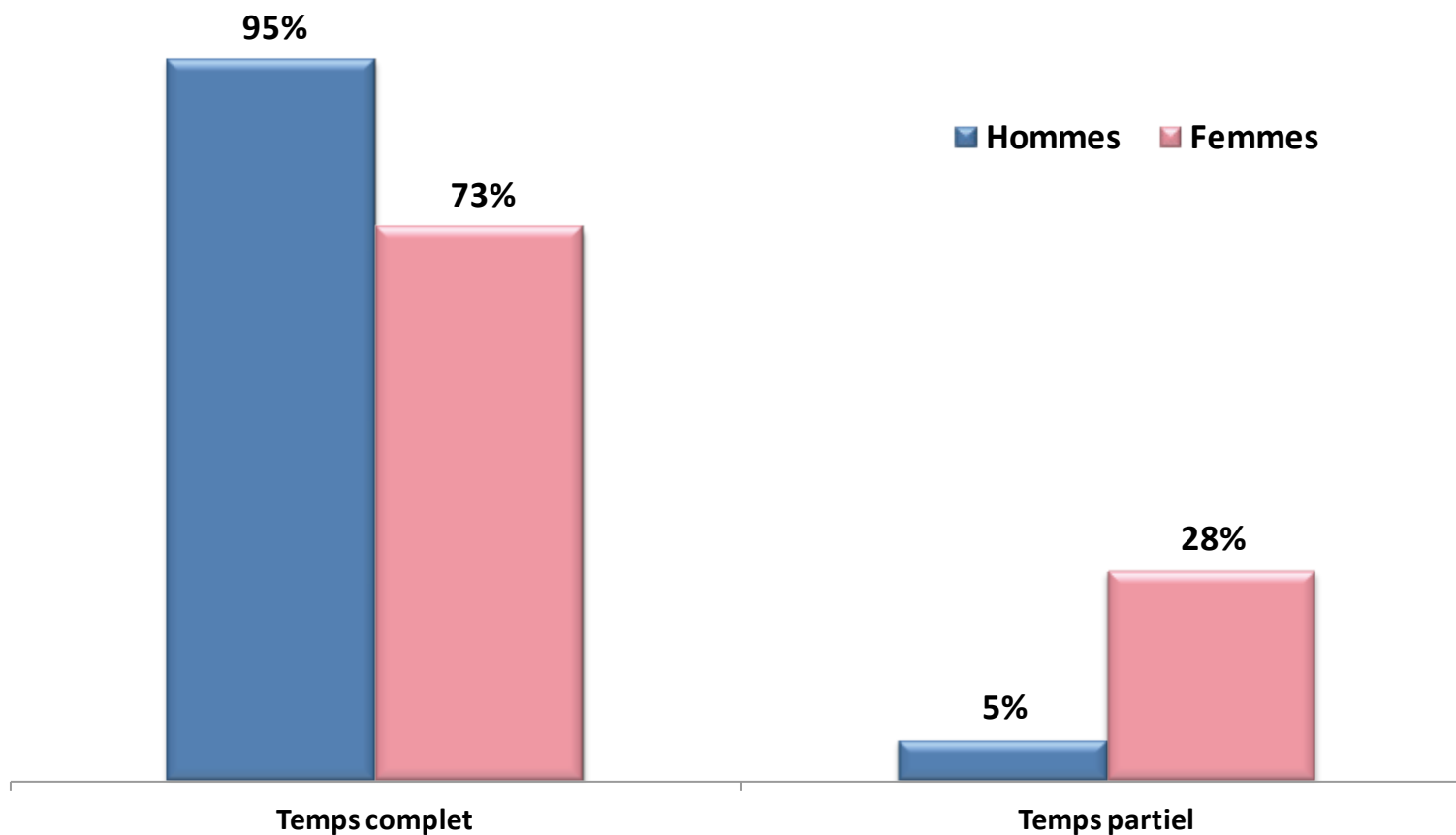
Source : INSEE – DADS 2011 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

S Secret statistique



Répartition par temps de travail

Répartitions selon le sexe



6 | Annexes

Secret statistique

« Tout tableau diffusé au public ne doit en aucun cas permettre l'identification directe ni indirecte d'un salarié ou d'un établissement.

Pour les tableaux au lieu de résidence, les critères sont les suivants :

- aucune case ne doit comporter moins de 5 salariés ;
- aucun salarié ne doit représenter plus de 80 % de la masse salariale de la case.

Pour les tableaux au lieu de travail, en plus des deux critères précédents, les critères sont les suivants :

- aucune case ne doit se rapporter à moins de 3 établissements ou entreprises
- et un établissement ou une entreprise ne doit pas représenter plus de 85 % de la grandeur étudiée dans la case.

Ainsi, les cases d'un tableau comprenant par exemple le nombre de postes, le volume d'heures et le salaire, ne sont diffusibles que s'il y a au moins 3 entreprises et qu'aucune entreprise ne concentre ni 85 % de l'effectif, ni 85 % du volume d'heures, ni 85 % de la masse salariale. »

Ce portrait statistique a été réalisé par le service Observatoires d'AGEFOS PME

Contacts :

Stéphane Phan

Service Observatoires AGEFOS PME
sphan@agefos-pme.com

Sébastien Lebas

Service Observatoires AGEFOS PME
slebas@agefos-pme.com

Amandine Roche

Service Observatoires AGEFOS PME
aroche@agefos-pme.com

Romain Sabatté

Service Observatoires AGEFOS PME
rsabatte@agefos-pme.com

Sonia Silva

Service Observatoires AGEFOS PME
ssilva@agefos-pme.com